Loi El Khomri : Toutes et tous concerné-es

Projet de loi El Khomri : une attaque en règle contre les salarié-es

Croire qu'un tel recul dans le secteur privé serait sans conséquences sur les conditions de travail des fonctionnaires est illusoire.

Inverser la « hiérarchie des normes »

Jusqu'à présent, la hiérarchie des normes signifie que les droits du salarié sont issus du code du travail.
Les accords de branche ou d'entreprise, les conventions collectives et le contrat de travail ne priment sur le code du travail que s'ils sont plus favorables au salarié.
Privilégier l'accord d'entreprise, c'est substituer le contrat à la loi, en plaçant la décision là où le rapport de force est le plus défavorable aux salariés (les chantages aux licenciements ou aux délocalisations vont se multiplier).

Attaquer le secteur privé aujourd'hui, c'est préparer les attaques de demain contre la fonction publique.

Sous prétexte d'« égalité », la Fonction Publique subit toujours le contre-coup des reculs sociaux du secteur privé.
►2003 : contre-réforme des retraites des fonctionnaires
►2012 : journée de carence

La casse du code du travail, crée les conditions de futures attaques contre notre statut.

Ce statut est dérogatoire au Code du travail, mais il ne lui est pas totalement étranger.
Ses principes fondamentaux s'appliquent aux agents publics. Et de nombreuses dispositions réglementaires, sont équivalentes au code du travail.

Loi El Khomri : enterrement des 35h

La loi permettrait aux entreprises de faire travailler les salariés jusqu'à 12h par jour, jusqu'à 60 heures par semaine sur simple accord.

Et la suite ?
Les enseignants... « Il faut leur demander d'être plus présents dans les établissements » (Juppé)

Loi El Khomri : substitution du contrat à la loi

Inverser la hiérarchie des normes,
Faciliter les licenciements

Et la suite ?
Le statut des fonctionnaires n'est « plus adéquat » (Macron)
« Le statut à vie n'est pas la réponse » (Sarkozy)

Et nos salaires ?

Cette question centrale n'est pas déconnectée de la lutte contre la loi El Khomri :
- Cette loi qui facilitera pour les entreprises les baisses de salaires permettra de ne pas augmenter ceux du public, sous prétexte d'équité.

Contre une politique d'austérité qui touche l'ensemble du monde du travail, contre un gouvernement qui a clairement choisi de faire payer les salariés et les services publics

Journée de mobilisation et d'actions
Jeudi 24 mars
10h : manifestation au départ de l'université
17h : rassemblement à Franklin et distribution de tracts

Pour le retrait du projet de loi
Tous et toutes en grève
Jeudi 31 mars